

MISE À JOUR d'AGRINFO 85 (2026)

Publiée le 4 novembre 2026

De nombreux changements réglementaires font actuellement l'objet de discussions au sein de l'Union européenne (UE), et les acteurs intéressés auront la possibilité de formuler des commentaires et de donner leur avis sur bon nombre d'entre eux. Dans ce numéro des mises à jour d'AGRINFO, nous vous informons des consultations planifiées dans les mois à venir.

Nous résumons également les derniers rapports de l'UE concernant les cas de non-conformité en matière de sécurité alimentaire. Il est essentiel de se tenir informé de ces informations afin de s'assurer que les producteurs et les entreprises exportatrices concernés prennent les mesures nécessaires pour éviter que de tels incidents ne se reproduisent. Ces incidents peuvent également révéler un problème plus généralisé qui nécessite une réponse coordonnée de l'ensemble du secteur dans le pays concerné.

Enfin, nous vous invitons à vous inscrire à notre prochain webinaire AGRINFO, qui proposera des conseils pratiques sur les nouvelles règles d'emballage à venir.

NOUVEAUTÉS

Événements



Nouvelles règles en matière d'emballage – Webinaire

Inscrivez-vous dès maintenant au webinaire d'AGRINFO **du 2 décembre** consacré au règlement de l'UE sur les emballages et les déchets d'emballages (PPWR) pour obtenir des conseils pratiques sur les nouvelles règles qui entreront en application

Lire

Donnez votre avis sur les modifications proposées



Emballages

Faites part de vos commentaires à la Commission européenne sur l'utilisation de matières premières d'origine biologique pour la fabrication d'emballages plastiques destinés aux denrées alimentaires – consultation ouverte jusqu'au **13 janvier 2027**

Lire



Prochaines consultations de l'UE

Aperçu des politiques et réglementations de l'UE en cours d'élaboration pour lesquelles des possibilités de donner son avis devraient bientôt être ouvertes

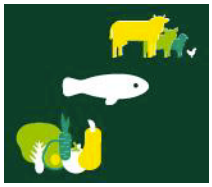
Lire

Modifications récemment publiées et dates d'application



Contrôles officiels

L'UE met à jour sa liste des pays autorisés à exporter certains produits d'origine animale vers l'UE au regard de la santé publique, à partir du **4 novembre 2026** – conséquences pour **l'Albanie, l'Arménie, l'Argentine, la Bosnie, la Biélorussie, l'Égypte, le Kenya, le Maroc, la Moldavie, le Monténégro, le Mozambique, la Macédoine du Nord, Maurice, la Serbie, la Tunisie et la Turquie** Lire



Contaminants

La Commission européenne publie des recommandations de surveillance concernant :

- les teneurs en **nitrates et nitrites** dans les aliments pour animaux et l'eau destinée au bétail
- **les N-nitrosamines** dans la viande et le poisson salés ; les légumes et céréales transformés ; le lait et les produits laitiers ; les aliments fermentés, marinés et épicés ; et les boissons alcoolisées
- **les paraffines chlorées** dans le poisson ; le lait et les produits laitiers ; les huiles et graisses ; les produits d'origine animale (y compris la viande et les œufs) ; les aliments transformés ; et les aliments pour bébés



Additifs alimentaires

- L'UE met à jour son cahier des charges de production pour **l'édulcorant à base de glycosides de stéviol, le rébaudioside M**, autorisant l'utilisation d'enzymes spécifiques issues de levures génétiquement modifiées
- L'UE autorise l'utilisation du **curdlan (E 424)** en tant qu'additif alimentaire dans une large gamme de produits alimentaires

Ces deux décisions s'appliquent à compter du **8 novembre 2026**

Rapports de non-conformité



Contrôles officiels

- 15 pays partenaires d'AGRINFO figuraient dans le rapport de synthèse de l'UE publié en septembre concernant **les denrées alimentaires jugées non conformes à la législation européenne**
- 44 pays partenaires d'AGRINFO ont reçu **des notifications RASFF** en septembre 2026

AGRINFO propose un service d'information régulier qui vous tient au courant de l'évolution des politiques, réglementations et normes de l'UE susceptibles d'avoir un impact sur les chaînes de valeur agricoles dans les pays à faibles et moyens revenus. Cet e-mail contient des liens vers notre site web **www.agrinfo.eu/fr**, où nous proposons des résumés clairs des changements récents et à venir, ainsi que des mesures que les entreprises ou les autorités doivent prendre pour se conformer aux nouvelles règles. Si vous avez besoin de plus d'informations, les parties prenantes éligibles dans **les pays cibles** d'AGRINFO peuvent adresser **leurs questions** directement à l'équipe AGRINFO.

Le programme AGRINFO est mis en œuvre par COLEAD et financé par l'Union européenne. Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de COLEAD et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de l'UE.

AGRINFO vous tient informé de l'évolution des politiques, réglementations et normes de l'UE ayant un impact sur le commerce agroalimentaire. Il fournit aux partenaires commerciaux des pays à faibles et moyens revenus des résumés clairs sur le « quoi, pourquoi et quand » des changements récents et à venir, ainsi que sur les mesures nécessaires pour s'adapter aux nouvelles règles.

> S'abonner aux mises à jour d'AGRINFO <

Financé par l'Union européenne